### **PASCAL DÉNOS**

Diplômé d'expertise-comptable DESS en Banques et Finances

# GUIDE PRATIQUE DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

EI – EIRL – auto-entreprise – EURL – SASU

Cinquième édition

**EYROLLES** 



SUPPLEMEN'	TS INTERNET	V
INTRODUCT	ION	XVII
Chapitre I		
LE CHO	IX DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	
COMME	STRUCTURE JURIDIQUE	
1. Pour	rquoi choisir l'entreprise individuelle	1
1.1.	Avantages de l'entreprise individuelle	2
1.2.	Inconvénients de l'entreprise individuelle	3
1.3.	En conclusion	
2. Entr	eprise individuelle EURL ou SASU ?	6
	ment créer l'entreprise individuelle	
3.1.	La marche à suivre	
3.2.	Le coût de constitution de l'entreprise individuelle	13
4. Le p	atrimoine de l'entreprise individuelle	14
4.1.	Les règles fiscales d'affectation des biens de l'exploitant	
	à son patrimoine professionnel ou à son patrimoine privé	14
4.2.	L'inscription d'un bien au patrimoine professionnel	
	ou au patrimoine privé : un choix lourd de conséquences	15
5. Trar	nsformer ultérieurement l'entreprise individuelle	
en so	ociété	20
5.1.	Pourquoi envisager la transformation	20
5.2.	Comment transformer l'entreprise individuelle	20
	5.2.1. La mise en société de l'entreprise individuelle1	20
	5.2.2. La mise en location-gérance de l'entreprise	
	individuelle	22

## Chapitre 2

# LE STATUT DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

1.	Votr	e statut professionnel : artisan, commerçant	
	ou p	rofession libérale ?	25
	1.1.	L'artisan	25
	1.2.	Le commerçant	26
	1.3.		27
2.	Votr	e statut social : le régime social des travailleurs	
		pendants	28
3.	Le st	tatut du conjoint	30
		Le conjoint salarié	
		Le conjoint collaborateur de l'entreprise individuelle	
		3.2.1. Conditions et formalités à remplir	30
		3.2.2. Les conséquences du statut	
4.	La p	rotection de votre patrimoine	
	4.1.	Vous êtes responsable des dettes de l'entreprise	
		sur l'ensemble de vos biens	33
	4.2.	La loi Madelin tend à protéger votre patrimoine	33
		4.2.1. Un ordre de priorité est institué pour la prise	
		de garantie accompagnant l'octroi d'un prêt pour	
		les besoins de l'activité professionnelle	33
		4.2.2. La saisie des biens de l'entrepreneur individuel	
		doit porter en priorité sur les biens affectés	
		à l'activité professionnelle	
		4.2.3. Caution des dettes professionnelles	34
	4.3.	Déclarer insaisissable la résidence principale	
	4.4.	La protection de votre patrimoine dépend de votre situation	
		matrimoniale	
		4.4.1. Le régime de la communauté réduite aux acquêts	
		4.4.2. Le régime de la séparation de biens	36
		4.4.3. Cas où l'ensemble des biens du ménage	
		est engagé	
5.		e comptabilité	38
	5.1.	Faut-il tenir vous-même la comptabilité	
		de votre entreprise ?	
	5.2.	Quelles sont vos obligations comptables ?	39
		5.2.1. Les obligations comptables dépendent du régime	
		d'imposition	.39
		5.2.2. Régime des micro-entreprises	.40
		5.2.3. Régime du réel simplifié et du réel normal	
		5.2.4. Régime de la déclaration contrôlée	.41

	5.3.	Comment tenir une comptabilité de trésorerie	42
		5.3.1. Faut-il tenir une comptabilité de trésorerie ?	
		5.3.2. Faut-il opter pour la comptabilité supersimplifiée ?	43
		5.3.3. Comment tenir une comptabilité de trésorerie	44
6.	La g	estion fiscale de l'imposition des bénéfices	
	6.1.	Le régime d'imposition de l'entreprise individuelle	48
		6.1.1. Les régimes d'imposition et de déclaration	
		de l'entreprise individuelle	49
		6.1.2. L'entreprise individuelle a-t-elle intérêt à opter	
		pour le régime simplifié d'imposition?	51
	6.2.	Calcul de l'imposition et établissement des déclarations	
		fiscales quand l'entreprise individuelle est imposée	
		au régime des micro-entreprises	52
		6.2.1. Calcul de l'imposition pour le régime	
		des micro-entreprises	53
	6.3.	<u> </u>	
		fiscales quand l'entreprise individuelle est imposée	
		selon un régime réel d'imposition	54
		6.3.1. L'entreprise individuelle est imposée au réel	
		simplifié ou au réel normal5	56
		6.3.2. L'entreprise individuelle relève de la déclaration contrôlée	51
	6.4.	Calcul et paiement de l'impôt sur le revenu de l'entrepreneur	
	0.4.	individuel et établissement de la déclaration des revenus6	
		6.4.1. Le chef d'entreprise déclare l'ensemble	,,
		des revenus de sa famille sur la déclaration	
		des revenus n° 20426	58
		6.4.2. L'administration fiscale calcule l'impôt dû	
		par le chef d'entreprise en prenant en compte	
		son quotient familial6	59
	6.5.	Adhésion à un centre de gestion agréé ou à une association	
		agréée de gestion	70
	6.6.	Prélèvements personnels excessifs de l'entrepreneur	12
	6.7.	Imposition des plus-values	
		6.7.1. Exonération des plus-values de cession7	4
		6.7.2. Modalités d'imposition des plus-values de cession7	
7.	La ge	estion fiscale de la TVA7	17
	7.1.	L'exigibilité de la TVA dépend de la nature	
		de l'opération7	17
	7.2.	Les régimes d'imposition à la TVA de l'entreprise	
		-	70

es
힏
ě
ē
0

7.3.	Déclaration et paiement de la TVA	79
	7.3.1. Calcul et déclaration de la TVA au réel normal	80
	7.3.2. Calcul et déclaration de la TVA au réel simplifié	82
	7.3.3. Pas de TVA à déclarer et à payer au régime	
	micro-entreprise	83
	1	
<b>~</b> ! '.		
Chapitre 3	**************************************	
	EPRISE INDIVIDUELLE À RESPONSABILITÉ	
LIMITÉE	(EIRL)	
1. Pour	rquoi choisir (ou non) le statut d'EIRL ?	86
1.1.	<del>-</del>	
	1.1.1. Une responsabilité limitée	
	1.1.2. Une option fiscale opportune	
	1.1.3. Cotisations sociales	
	1.1.4. Une liberté d'affectation encadrée	
1.2.		
	1.2.1. Création d'une EIRL	
	1.2.2. Création d'une société	90
1.3.	Principaux avantages de l'EIRL	91
	1.3.1. La responsabilité de l'EIRL est limitée au montant	
	du patrimoine affecté	92
	1.3.2. L'EIRL à l'IS permet un gain de cotisations sociales	92
	1.3.3. L'EIRL à l'IS permet un gain d'IR	
1.4.	Principaux inconvénients de l'EIRL	93
	1.4.1. L'EIRL est limité dans le financement	
	de son développement	93
	1.4.2. L'EIRL ne facilite pas la transmission	
	de l'entreprise	
	1.4.3. Un formalisme imposé	95
	1.4.4. Qui peut adopter le statut d'EIRL?	
	1.4.5. Exploitant individuel	95
	1.4.6. Exploitant agricole	
	1.4.7. Porteur de projet	96
	1.4.8. Mineur	
	1.4.9. Entrepreneur en faillite	96
	atrimoine d'affectation	98
2.1.	Quel patrimoine pour l'EIRL ?	98
2.2.	Composition du patrimoine affecté	99
	2.2.1. Les biens	99
	2.2.2. Les dettes	101

	2.3.	Évaluation des biens composant le patrimoine affecté	
	2.4.	Déclaration du patrimoine affecté	102
	2.5.	Changement apporté au patrimoine affecté	103
	2.6.	Opposabilité de la déclaration d'affectation aux créanciers	104
3.	Com	ment transformer une entreprise individuelle	
	en E	IRL ?	106
	3.1.	Les conséquences fiscales	
		3.1.1. Absence de taxation de l'apport à l'EIRL	106
		3.1.2. Taxation de la sortie des biens à usage privé	
		du patrimoine professionnel	107
	3.2.	Transformation en EIRL soumise à l'IR	108
	3.3.	Transformation en EIRL soumise à l'IS	109
		3.3.1. Le report d'imposition des plus-values latentes	110
		3.3.2. Le changement de régime fiscal (IR ou IS)	110
		3.3.3. Les mesures d'atténuation fiscale	
		pour les professions libérales	.111
	3.4.	Les conséquences comptables	.111
4.	Quel	régime fiscal ? Quel statut social ?	.114
	4.1.	EIRL soumise à l'IS : opacité fiscale	
		4.1.1. Imposition des dividendes distribués	
		par l'EIRL à l'IS	.118
		4.1.2. Imposition de la rémunération distribuée	
		par l'EIRL à l'IS	.119
		4.1.3. Modalités de déclaration de l'EIRL à l'IS	.121
	4.2.	EIRL soumise à l'IR : transparence fiscale	.121
		4.2.1. Les régimes d'imposition et de déclaration	
		de l'EIRL à l'IR	.122
		4.2.2. Imposition d'une auto-entreprise à responsabilité	
		limitée (AERL)	.123
		4.2.3. Adhésion à un CGA ou à une AGA	. 125
		4.2.4. Prélèvements personnels excessifs	
		de l'entrepreneurde	.126
	4.3.	Calcul et paiement de l'IR de l'entrepreneur individuel	
		exerçant en EIRL	
	4.4.	EIRL et maintien des régimes de faveur	. 127
	4.5.	Contrôle fiscal de l'EIRL	.127
	4.6.	Gestion fiscale de la TVA	. 127
	4.7.	Quel statut social ?	.128
	4.8.	EIRL à l'IR	. 128
	4.9.	EIRL à l'IS	.128
		4.9.1. Cotisations sociales calculées sur la rémunération	
		imposable de l'entrepreneur individuel	.128

	4.9.2.	Cotisations sociales calculées sur une fraction	
		des dividendes	129
	<i>4.9.3</i> .	Dispositif « anti-abus »	129
	<i>4.9.4</i> .	EIRL exerçant une activité agricole	130
5. Le	patrime	oine de l'EIRL	131
5.1.	Quell	e responsabilité pour l'EIRL ?	132
5.2.	En ca	s de fraude, l'entrepreneur redevient responsable	
		totalité de ses biens	132
5.3.	Dispo	sitifs actuels de protection de l'exploitant	
		duel	133
	<i>5.3.1</i> .	Le régime matrimonial	134
	5.3.2.	L'aménagement du Pacs	135
	<i>5.3.3</i> .	La déclaration d'insaisissabilité	136
	5.3.4.	Ordre de priorité sur le paiement des dettes	
		professionnelles	137
	5.3.5.	Les contrats d'assurance vie	138
5.4.	La pro	otection du patrimoine personnel de l'entrepreneur	
	apport	tée par l'EIRL est-elle efficace?	138
	5.4.1.	Inopposabilité du patrimoine affecté	
		pour non-respect du formalisme	138
	5.4.2.	L'affectation du patrimoine n'est pas opposable	
		aux créanciers antérieurs	139
	<i>5.4.3</i> .	Responsabilité illimitée de l'entrepreneur en cas	de
		fraude et manquement grave à certaines règles	139
	<i>5.4.4</i> .	Porosité du patrimoine affecté si le patrimoine	
		non affecté est insuffisant	140
	5.4.5.	Gage des créanciers en cas de cessation d'activit	é
		ou de décès de l'entrepreneur	140
	<i>5.4.6</i> .	Les procédures collectives dans le cadre	
		du traitement des entreprises en difficulté	140
Chapitre 4			
•	3-ENTR	EPRENEUR	
1. L'a	uto-ent	repreneur en bref	143
		evenir auto-entrepreneur ?	
2.1.	Un sin	nple particulier auto-entrepreneur	149
2.2.		arié auto-entrepreneur	
2.3.		nctionnaire auto-entrepreneur	
2.4.		diant auto-entrepreneur	
2.5.	Un der	mandeur d'emploi auto-entrepreneur	153
2.6.		lépendant déjà en activité	

#### Table des matières

2.7.	Un retraité	154
2.8.	Un professionnel libéral	
2.9.	Artisan	
2.10.	Un agriculteur peut devenir auto-entrepreneur	155
	Un commerçant	
	Personnes exclues	
3. Quel	lles activités peuvent être exercées	
par ı	un auto-entrepreneur ?	156
4. Forn	nalités pour devenir auto-entrepreneur	158
	esponsabilité illimitée de l'auto-entrepreneur	
	égime microsocial de l'auto-entrepreneur	
6.1.	Présentation du régime	
6.2.	Calcul des charges sociales	
	6.2.1. Des exonérations pour les demandeurs d'emploi	
	auto-entrepreneurs	162
	6.2.2. Paiement des charges sociales	163
6.3.	La protection sociale	
	6.3.1. Pour l'assurance maladie-maternité	164
	6.3.2. Pour les prestations d'allocations familiales	164
	6.3.3. Pour la retraite de base et la retraite	
	complémentaire	165
	6.3.4. Statut du conjoint de l'auto-entrepreneur	166
7. L'exe	onération de TVA de l'auto-entrepreneur	167
8. La co	ontribution économique territoriale	169
9. Impo	osition des bénéfices de l'auto-entrepreneur	169
9.1.	Le régime fiscal de la micro-entreprise	169
9.2.	Le microfiscal simplifié	170
10. La c	comptabilité simplifiée de l'auto-entrepreneur	172
10.1	. Sortie du dispositif de l'auto-entrepreneur	173
	10.1.1. Cessation d'activité et radiation	173
	10.1.2. Dépassement du seuil maximum du chiffre	
	d'affaires	173
Chapitre 5 L'ENTRE LIMITÉE (	PRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ (EURL)	
1. L'EU	JRL en bref	176
	quels projets utiliser l'EURL ?	
2.1.	Développer seul un projet professionnel	
2.2.	Gérer un patrimoine immobilier	177

3. Co	mment créer l'EURL ?178
4. Fo	nctionnement de l'EURL181
4.1	. La gestion de l'EURL181
	4.1.1. Qui gère l'EURL?181
	4.1.2. La rémunération du gérant181
	4.1.3. Le statut fiscal du gérant de l'EURL182
	4.1.4. Le statut social du gérant de l'EURL183
	4.1.5. Les pouvoirs du gérant de l'EURL183
	4.1.6. La responsabilité du gérant183
4.2	. — • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	4.2.1. Les conventions entre l'EURL et l'associé unique184
	4.2.2. L'approbation des comptes sociaux185
	4.2.3. Le droit de communication et d'information
	de l'associé unique non gérant185
	4.2.4. Le commissaire aux comptes186
4.3	Le pouvoir de décision de l'associé unique186
4.4	La gestion fiscale de l'EURL187
	4.4.1. L'imposition des bénéfices réalisés par l'EURL187
	4.4.2. L'imposition des bénéfices distribués par l'EURL 188
	4.4.3. L'ISF
5. La	cession des parts sociales de l'EURL189
6. Co	mment transformer l'EURL ?189
6.1	Transformation de l'EURL en SASU189
6.2	Transformation de l'EURL en SARL190
Chapitre 6	
LA 50	CIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE
1. La	SASU en bref191
	ur quels projets utiliser la SASU ?193
2.1	
2.2	
	mment créer la SASU195
	nctionnement de la SASU197
4.1.	
,,1,	4.1.1. Qui dirige?
	4.1.2. Le cumul des fonctions de dirigeant
	avec un contrat de travail
	4.1.3. La rémunération du dirigeant
	4.1.4. La protection sociale du dirigeant198

es
=
5
m
Pe
╼
≍
۲
Ō
ā

		4.1.5. Les pouvoirs des dirigeants	199
		4.1.6. La responsabilité des dirigeants	
	4.2.	Le contrôle de la direction de la SASU	
		4.2.1. Les conventions entre la SASU et ses dirigeants	
		4.2.2. Le commissaire aux comptes	
		4.2.3. La procédure d'alerte	
		4.2.4. L'expertise	
		4.2.5. L'information des salariés	
		4.2.6. L'approbation des comptes sociaux	
	4.3.	Le pouvoir de décision de l'associé unique	
		La gestion fiscale de la SASU	
		4.4.1. L'imposition des bénéfices réalisés par la SASU	
		4.4.2. L'imposition des bénéfices distribués	
		par la SASU	203
		4.4.3. L'ISF	
5.	La c	ession d'actions de la SASU	
DEY			205